

De l'Authenticité à la Libération : se prénommer en République démocratique du Congo

L'ONOMASTIQUE, encore et toujours engagée dans la conquête de son droit de cité dans la linguistique africaniste, n'a décidément pas encore eu le temps d'explorer le territoire de l'anthroponymie religieuse. Il s'agit d'un espace pourtant révélateur de la dynamique culturelle locale à l'épreuve de la modernité d'origine coloniale. Les faits zaïro-congolais, qui sont abordés ici ont précisément l'avantage de démontrer que la créativité locale, loin de souffrir d'atrophie sous l'influence encombrante du registre des prénoms « chrétiens », est capable de les « utiliser » comme matériaux inédits au service de l'inventivité populaire. C'est du moins le résultat de l'expérimentation de ce dernier quart de siècle (1). L'inculturation vécue a précédé l'inculturation savante et, d'hier à aujourd'hui, celle-ci semble se prévaloir d'une trajectoire propre, faite d'affrontement au quotidien contre sa marginalisation.

Cette étude porte précisément sur un « cas » de cet affrontement culturel, la mésaventure des prénoms dans l'identification « zaïroise », pendant la période de leur interdiction formelle, au motif que cette pratique n'était pas conforme à l'idéologie du *Recours à l'Authenticité* (2). Le savoir-faire populaire s'est alors employé à inventer des prénoms de substitution, quand il n'élaborait pas des stratégies pour échapper à cette « inquisition ». Ces « pratiques » inédites n'ont finalement été tellement florissantes qu'une fois libérées des contraintes imposées ; celles-ci, au lieu d'un « retour » spectaculaire aux anciennes normes, tendent à se

(1) La période de « transition » (de 1990 à 1997) nous servira de « révélateur » des effets de la politique « authentique » d'abolition des prénoms chrétiens (de 1971 à 1990) grâce à la « saisie » au quotidien des prénoms actuellement en cours en République Démocratique du Congo.

(2) Cf. Les actes du colloque national sur l'Authenticité, Kinshasa, 14-21 septembre 1981 (*Authenticité et Développement*, Kinshasa-Paris, UEZA-Présence Africaine, 1982).

prévaloir comme modalités nouvelles d'identification individuelle. Aussi l'ère du post-mobutisme se caractérise-t-elle par la coexistence de plusieurs réseaux de prénoms, ceux qui rééditent les traditions héritées du christianisme colonial, ceux qui demeurent fidèles aux subterfuges de l'ère de l'Authenticité, comme ceux qui vont à la conquête de nouveaux registres « prénominiaux ». Tant de différences, comme on va voir, se donnent à lire au quotidien dans le Congo de Laurent-Désiré Kabila.

Avant d'aborder cette analyse, un regard préalable sur la pratique préexistante s'impose, après la christianisation « de fait » de l'identité congolaise pendant l'ère coloniale. On s'efforcera ensuite d'explorer les territoires de ces différents systèmes d'identification.

L'identité congolaise avant l'ère de Mobutu

Jusqu'à la fin des années 1970, existait une tradition anthroponymique bien caractéristique, une sorte de compromis entre la « législation » traditionnelle et les pratiques « importées » par le christianisme colonial. Ainsi, établissait-on une distinction significative entre le « nom païen » (*kombo ya mboka*, le « nom villageois ») et « le nom chrétien » (*kombo ya mundele*, le « nom pour le Blanc »). Le « nom païen », sans être le *nom de famille* (lequel se donnait pour sous-entendu car, sans utilité pratique dans un espace où toutes les familles étaient censées se connaître), était la survivance du système ancien mis en cause par l'administration des baptêmes. Ce système mettait à la disposition des parents, à la naissance de l'enfant, une multiplicité de registres de mots pour le « prénommer ». Ainsi le nom à attribuer pouvait être un nom de réincarnation (homonymie avec un ancêtre), de prédestination (spécifique suivant la position de naissance) (3) ou de circonstance (en rapport avec les éphémérides ayant accompagné sa naissance), quand il ne relevait pas du simple snobisme (par l'adoption d'un mot « exotique »). Il existait aussi des noms de plaisanterie, de sublimation, de position sociale (du registre aristocratique ancien) ou même d'accomplissement (acquis à posteriori à cause des particularités de l'enfant) (4). A chaque culture ethnique, ses registres d'anthro-

(3) Ce registre est le plus courant dans l'espace congolais, de la côte atlantique aux Grands Lacs. Les noms gemellaires individuels sont *Nsimba* et *Nzuzi* (langue kongo), *Mbo* et *Mpia* (langues teke-yans), *Omba* et *Shako* (otetela), *Mbuyi* et *Kanku* (tshiluba), *Nguru* et *Ndovia* (kinande). Dans cette dernière langue, les pûnés successifs sont *Kitsa* et *Kamala*. Le premier né d'une lignée est *Paluki* (garçon)

ou *Masika* (fille) ; le deuxième, *Kambale* ou *Kavira*, suivant le sexe. *Muhindo* est un premier né après une succession de filles, *Kahindo* la première fille après une succession de garçons, etc. (J.-B. Murairi, *A l'ombre des volcans Virunga*, Moscou, 1996).

(4) Lay Tshala, *Identité individuelle et rencontre de cultures. La dynamique des anthroponymes européens en Afrique centrale :*

ponymes. Parmi les noms potentiels auxquels le nouveau-né avait droit, le donateur en choisissait un ou deux, tel que l'illustre l'exemple, tiré de l'héritage luba, que donne Clémentine Faïk-Nzuji Madiya.

« *X est le deuxième fils de Kadima qui, lui-même, est le fils de Kazadi. Entre sa naissance et celle de sa sœur aînée, la mère n'a pas eu de règles. En revanche, elle a vu en rêve son mari grimper sur un arbre. De plus, c'est pendant sa portée que le fusil à poudre pénètre pour la première fois dans le village. Enfin sa mère, qui revient des champs, accouche sur la colline qui surplombe le village (...).* »

Premier garçon du couple, X devrait porter le nom de son grand-père paternel : Kazadi. Sa mère n'ayant pas eu de règles entre les deux naissances, il devrait porter le nom de Ntumba (5) (qui signifie le "glorieux"). Sa mère a rêvé que son mari se trouvait en haut d'un arbre (l'arbre est le symbole de l'union entre les vivants et les morts) ; donc il pourrait porter le nom de Mutshi (qui signifie "l'Arbre"). L'apparition du fusil dans son village lui donne le droit de porter le nom de Tshingoma (le "Fusil"). Le lieu de sa naissance autorise à l'appeler Mukuna (la "Colline"). »

Pour « baptiser », selon les prescrits de la tradition, leur enfant, les parents avaient donc à choisir entre ces multiples appellations : *Kazadi, Ntumba, Mutshi, Tshingoma, Mukuna* (6). On en retenait une ou deux, soit *Kazadi Mukuna*. Une fois adulte, pour peu qu'il devenait père de jumeaux, il devenait *Kazadi Mukuna Shambuyi* ou, plus simplement, *Kazadi Shambuyi*.

A ces registres anciens, le contexte colonial ajouta la nomenclature de mots « acculturés », également intégrés comme noms possibles de réincarnation, de prédestination, de sublimation ou de circonstance. D'où ces noms propres provenant des mots français « indigénisés », comme *Kumanda/Kamanda/Komanda* (commandant), *Zuchi/Nzuji* (juge), *Dikitele* (directeur), *Kolony* (colonie), *Safini* (c'est fini), *Sukadi* (sucre), *Masini* (machine), *Lukenzi* (le quinze), *Sabuni* (sabão, savon) (7).

En réalité le recours au prénom chrétien, comme identité extra-africaine ou comme matériau de fabrication des noms individuels inédits, constitue un phénomène ancien qui date des premiers baptêmes à la fin du xv^e siècle. Dans le Bas-Congo, où s'est déployé cette première évangélisation (8), il est encore courant de rencon-

de l'ancien royaume du Kongo au Congo-Belge, Mémoire de licence, université de Neuchâtel, 1997, pp. 20-26.

(5) Dans l'ancienne Afrique belge, /u/ dans les langues africaines se lit /ou/, et /e/ /é/.

(6) Faïk-Nzuji Madiya C., « Système anthroponymique luba », Bal W., et al., *Antroponymie afro-romaine. Esquisse d'un*

projet, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 24.

(7) Tous les exemples donnés dans ce texte, comme les éléments du corpus reproduits plus loin, sont tirés des cas concrets et ne relèvent donc pas de la simple fiction.

(8) La christianisation des populations du Congo s'est étalée sur deux âges

trer des prénoms portugais africanisés et déchristianisés fonctionnant comme « noms païens », comme *Ndongala* (Dom Garcia), *Ndombasi* (Dom Sebastião), *Ndondiki* (Dom Henrique), *Ndopetelo* (Ndo Pedro), *Luvwalu* (Alvaro), *Mateso* (Mateus), etc. Ceux-ci venaient compléter des africanisations des titres nobiliaires portugais ou d'autres mots « attractifs » tirés de cette langue « du dehors », tels que *Ndona* (Dona), *Mandona* (madona), *Konde* (conde), *Duki* (duque), *Kapita* (capitaô) (9).

C'est à partir de la fin du XIX^e siècle, plus sûrement au seuil du XX^e, que s'est popularisé l'usage du prénom, comme conséquence de la christianisation extensive de la seconde évangélisation, laquelle bénéficia du soutien des pouvoirs publics, tant à l'époque léopoldienne (1885-1908) qu'à l'ère coloniale proprement dite (1908-1960). Déjà le premier *Code civil congolais*, promulgué le 4 mai 1895, prévoyait l'identification du nouveau-né par son « nom, prénom(s) et surnom » (10). Et le prénom s'acquerrait fièrement lors du baptême à la mission, catholique ou protestante, à la suite de multiples corvées subies pendant la longue période scolaire ou du catéchuménat. La nouvelle identité se donnait pour symbole de modernité revendiquée par tous, au point qu'il arrivait que le païen s'octroie un prénom comme nom de prestige, en attendant de le confirmer lors du baptême, à moins de l'infirmier à cette occasion au profit d'un plus « prestigieux ».

L'étude des prénoms pendant la période coloniale reste encore à faire (11), notamment pour comprendre les motivations de leur choix, les modalités de leur « africanisation » et les conditions de leur distribution dans le temps et dans l'espace. D'ores et déjà, l'on constate que le registre des prénoms courants était variable suivant les charismes religieux. Les prénoms protestants se démarquaient des catholiques et, parmi ces derniers la distinction était possible entre les prénoms jésuites, scheutistes, bénédictins, capucins et autres, en fonction des cultes particuliers de ces différentes

successifs. La première évangélisation, cantonnée dans l'espace côte atlantique-pool Malebo, a eu lieu de la fin du XV^e siècle à la fin de la première moitié du XIX^e siècle ; la seconde, qui concerne l'ensemble du pays, n'a démarré qu'avec la deuxième moitié du XIX^e siècle et se poursuit jusque de nos jours.

(9) Pour de plus amples informations, se référer aux travaux de W. Bal (« Emprunts romans en kintandu, dialecte Kikongo », Duculot J. (éd.), *Mélanges de linguistique romane et de philosophie offerts à Maurice Delbouille*, Gembloux, 1964, pp. 47-64 ; « O destino de palavras de origem portuguesa num dialecto quicongo », *Revista portuguesa de filologia*, vol. 15, I-II, 1969, pp. 49-102) et de F. Bontinck

(« Toponymie kongo », *Africanistique au Zaïre*, Mbandaka, Études Aequatoria, n° 7, 1989, pp. 173-187).

(10) Louwers O. et Grenade I., *Codes et lois du Congo belge*, Bruxelles, M. Weissenbruch, 1923, p. 283 (art. 30, 32 concernant l'acte de naissance), p. 265 (art. 44 et 45 concernant l'acte de décès), p. 109 (art. 109 concernant l'acte de mariage).

(11) Dans notre synthèse d'histoire nationale (*Histoire générale du Congo, de l'héritage ancien à la République Démocratique*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1998, p. 401), nous avons suggéré la nécessité d'une telle recherche. « L'histoire coloniale » a sans doute été établie et non encore celle « des Africains pendant la période coloniale ».

congrégations religieuses. La concentration des « Joseph », qui fait du Congo de 1960 la « république des Joseph » (Joseph Kasa-Vubu, Joseph Ileo, Joseph Mobutu, Joseph Ngalula, Joseph Diangenda) cesse, selon toute vraisemblance, d'être du simple hasard quand on réalise que ces acteurs historiques avaient en commun le fait d'être tous passés dans les écoles des Pères Scheutistes où ils ont été baptisés.

D'autre part, l'usage du prénom a rendu l'homonymie plus fréquente et un fait de longue distance, même entre ethnies « lointaines » ; ce qui a contribué à « prolonger » les relations particulières, entre individus et familles, non seulement à la verticale (rapprochement avec des « ancêtres » du même nom ou prénom), mais aussi à l'horizontale (pratique de la fraternité homonymique). Aussitôt qu'on portait un même prénom, on ne pouvait se permettre de l'utiliser pour s'appeler mutuellement. Seul, le terme familier symbolisant cette fraternité, était de mise (*Ndoyi, Majina*). Conséquemment, toutes les autres relations s'harmonisaient à partir de celle-ci : l'enfant de l'homonyme était « fils » par rapport à soi, et sa femme, une « épouse ». Ainsi se justifie, pendant la période coloniale, l'appropriation qui se faisait volontiers du prénom du missionnaire, du pasteur, de l'agent colonial, voire des membres de la famille royale de Belgique, comme modalité d'établissement de relations de « famille » avec ceux-ci. D'où l'existence au Congo, dans les espaces du temps, de générations d'*Albert* et *Élisabeth* (les années 1930), de *Léopold* et *Astrid* (les années 1940) et de *Baudouin* et *Joséphine-Charlotte* (les années 1950).

Authenticité et résistances

En interdisant l'usage du prénom chrétien, Mobutu mit donc en cause une pratique solidement inscrite dans la durée, puisqu'elle totalisait plusieurs siècles d'existence. La mesure s'était abattue de manière brusque et imprévue, tel un cauchemar. Le contexte général mérite d'être rappelé ici (12). Le 27 octobre 1971, sur décision du Bureau politique du parti unique, le *Mouvement Populaire de la Révolution*, le « Congo », nom du pays et du fleuve, se transforma, dans ses deux acceptions, en « Zaïre ». Il fut annoncé, à cette occasion, que les noms et les monuments de la période coloniale devaient disparaître avant le 1^{er} janvier 1972. Il faut rappeler ici que Mobutu n'avait vraisemblablement pas envisagé d'aller plus

(12) On prendra connaissance ici de l'étude de J.-M. Pauwels et W. Pintors, *La législation zaïroise relative au nom. Droit et authenticité africaine*, Tervuren, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, 1983 et

de la thèse de Mulumba Katchi *Le droit au nom en droit zaïrois et en droit comparé*, Kinshasa, Presses Universitaires du Zaïre, 1989.

loin, s'il n'y avait pas eu la provocation du quotidien bruxellois la *Libre Belgique*. Critiquant cette politique, le journal catholique se demanda pourquoi le président ne pousserait pas la logique jusqu'à renoncer à ses prénoms de « Joseph-Désiré ». Le défi fut relevé. Le 9 janvier, le président déclara que ses prénoms n'avaient plus de significations pour lui et le 12, il annonça leur bannissement et leur remplacement par *Sese Seko Kuku Ngbendu Waza Banga*. Sur ce modèle, toutes les identités des nationaux devaient être revues. Le 15 février, le Bureau politique décida que « toute Zaïroise et tout Zaïrois (à dater de ce jour-là), devait porter des noms typiquement zaïrois, et était tenu d'ajouter aux noms qu'il avait toujours portés, un ou plusieurs autres de ses ancêtres ». Cette adjonction fut appelé « post-nom », en raison de sa position par rapport au nom et, de son opposition au « prénom ». Une législation fut mise en place dans ce sens. L'ordonnance-loi du 30 août 1972 introduisit même un article dans le *Code pénal* menaçant de sanctions pénales le ministre du Culte qui conférerait un prénom étranger à un adepte zaïrois lors du baptême.

La révolution anthroponymique était donc consommée. Restait à l'intérioriser dans la vie quotidienne, démarche longue et laborieuse, d'autant plus que, comme on l'a vu, certains prénoms étaient des marques de réincarnation d'ancêtres de famille et que des postnoms, pas plus que des noms, ne se prêtaient pas toujours à être utilisés comme termes d'appel. *Léon Engulu*, par exemple, devenant *Engulu Banga Mpongo Bakokele Lokanga* n'offrait finalement aucune substitution à *Léon*. De plus, ce changement décrété « d'en haut » était incapable d'imposer une sourdine à la fraternité homonymique déjà tissée entre individus. Si quelques citoyens s'adaptèrent à ces nouvelles dispositions, notamment des Zaïrois de culture luba, en raison de la richesse de leur système anthroponymique, tel ne fut pas le cas de la plupart. Il fallait trouver une voie de sortie.

La première réaction a été de trouver une manière d'assurer la survivance des « prénoms », sous la forme de « petits noms » utilisés dans l'intimité, mais ignorés dans l'identité officielle. De manière inattendue l'usage des « petits noms » devint si courant qu'il développa ses propres registres. Certains étaient des prénoms chrétiens rendus méconnaissables par le recours à des abréviations ou à des déformations volontaires, d'autres des « inventions » d'origine profane ou à connotation religieuse qu'on attribua surtout aux enfants nés sous ce régime, d'autres encore furent d'origine mondaine, retenus pour leur caractère esthétique faisant fi de leur signification profonde. Cette pratique de la double identité, celle « de l'écriture » et celle « de l'oralité », celle de la « carte d'identité » et celle de la « vie courante », a subsisté jusqu'à l'effondrement du régime du maréchal-président.

Les excès de la politique de l'authenticité furent abolis par Mobutu lui-même, le 24 avril 1990, dans son discours de démocratisation que la Conférence Nationale Souveraine confirma ; mais l'usage des « postnoms » ne fut pas pour autant abandonné. Le changement porta sur le fait que l'identité du citoyen, constituée de nom et postnom, pouvait désormais être précédée du prénom, comme on l'a déjà noté. En pratique, cette disposition a surtout eu pour effet d'officialiser les pratiques « souterraines » de l'ère de l'authenticité. Alors que l'identité « écrite » a continué à ignorer les prénoms, sur le terrain de l'oralité ceux-ci ont retrouvé plus que jamais leur droit de cité. Cette libéralisation du discours est venue enfin révéler au grand jour l'ampleur de la créativité déployée naguère pour échapper à « l'inquisition » de l'authenticité.

Les prénoms à l'informel

Le présent corpus (13) qui rend compte précisément des « prénoms » actuellement en usage à Kinshasa, illustre l'étendue de ce « désordre » anthroponymique, en même temps qu'il est venu confirmer la capacité du peuple à résoudre par lui-même ses problèmes identitaires. On constate l'existence de deux sortes de prénoms de fabrication locale, suivant qu'ils sont d'inspiration religieuse ou profane, chaque catégorie présentant des ramifications internes.

Effectivement les milieux religieux ont tenté de trouver des solutions de suppléance. Ainsi s'est justifiée l'expansion inattendue des prénoms musulmans, utilisés, sans impliquer une quelconque conversion à l'islam, en raison de leur fonctionnalité et surtout de leur disponibilité dans le langage puisqu'ils n'étaient pas frappés d'interdit. Ainsi retrouve-t-on une prolifération des *Fatou*, *Fatouma*, *Aminata*, *Amina*, *Awa*, *Ndey*, *Amadou*, *Ali*, *Muhamed*.

Pour sa part, le catholicisme congolais a fait une abondante moisson de prénoms à partir des saints d'Afrique centrale, ceux issus du pays (*Bakandja* mais surtout *Anouarite*) comme ceux, plus nombreux des martyrs d'Ouganda (*Kizito*, *Lwanga*, *Kaggwa*, *Mbanga*, *Kibuka*, etc.). Nombre de ces « ancêtres chrétiens » ont été retenus comme saints-patrons des paroisses de Kinshasa. Le cas des deux premiers, Anouarite et Bakanja, est particulièrement significatif. Anouarite, proclamée Bienheureuse par Jean-Paul II au milieu des années de l'Authenticité, est surtout connue par son

(13) Le corpus ci-joint a fait l'objet d'une collecte minutieuse dans les milieux des jeunes (institut du Mont Amba et université de Kinshasa) de la ville de Kins-

hasa. Nous remercions ceux qui nous ont aidé à le constituer, notamment Maryse Ndaywel et Ange Ntangu.

nom, auquel on ajoute le postnom de « Nengapeta », en ignorant le plus possible ses prénoms de « Marie-Clémentine ». Par contre, Isidore Bakanja, Bienheureux de plus fraîche date, n'a pas de postnom et se trouve invoqué avec son prénom « d'Isidore » (14). Mais de nos jours, les deux noms fonctionnent auprès des tiers comme prénoms.

Dans cet effort d'authentification des prénoms, les noms de ces saints africains interviennent comme références essentielles de la nouvelle pastorale des jeunes, mise au point à partir de 1972-1973 dans le cadre de la nouvelle technique d'évangélisation suivant des méthodes initiatiques locales (15). Une manière de contourner la mesure de suppression des mouvements d'action catholique. Cette « mystique » (qui se défendait d'être un « mouvement », pour échapper à l'interdiction qui frappait les mouvements de jeunesse), servait d'espace de regroupement de ceux qui se qualifiaient de *Bilenge ya Mwind* (« *Jeunes de Lumière* »). Ses jeunes recrues étaient désignées sous les noms d'*Anouarite* et de *Kizito*, suivant leur sexe (16). Quant aux différentes hiérarchies de ce « scoutisme authentique », elles étaient faites des noms des martyrs de l'Ouganda, comme l'illustre la finale de la chanson d'engagement des jeunes membres :

Mon Dieu, père saint
Protège les grands frères Mukasa, Mulumba, Lwanga et
Kaggwa,
Les grandes sœurs Kasima, Bakoma, Kayemba et Meka
Conduis-moi, Kizito, Anouarite
Sur le chemin d'obéissance, de sagesse, de prière et de vérité
Pour la joie de papa, de maman et de Maperera (17) !

Une autre tendance consistait à recourir à des prénoms non francophones parce qu'ils avaient la vertu d'être peu identifiables comme « inauthentiques » et, susceptibles de passer pour des noms africains. Tel est le cas des prénoms comme *Tania, Kevine, Peguy*,

(14) La béatification de Sœur Anouarite Nengapeta a eu lieu à Kinshasa le 15 août 1985 ; celle d'Isidore Bakanja à Rome, le 24 avril 1994.

(15) Ce « mouvement » fut fondé par Mgr Matondo Kwa Nzambi (*A l'assaut de l'Himalaya*, Kinshasa, Saint Paul Afrique, 1976).

(16) La spiritualité dite des KA (Kizito-Anouarite) démarra en 1983-1984, après une phase d'incubation (1979-1983) (cf., Mukanya Kaninda-Muana J.B., *Émergence de nouvelles spiritualités catholiques à Kinshasa de 1964 à 1988 :*

sens et défi, Kinshasa, Mémoire Diplôme d'Études Supérieures, université de Kinshasa, 1997, p. 37).

(17) L'organisation interne des *Bilenge ya Mwind* établit une distinction, dans les responsabilités, entre l'aumônier (*Mapera*), le chef (*Mukasa*) ou la cheftaine (*Kasima*) d'équipe, le responsable (*Mulumba*) ou la responsable (*Bakoma*) de la logistique, le chargé (*Lwanga*) ou la chargée (*Kayemba*) de la formation intellectuelle et le chargé (*Kaggwa*) ou la chargée (*Meka*) de la formation spirituelle.

Diego, etc. L'on s'efforçait aussi, sur un autre registre, toujours dans le cadre du christianisme, de fabriquer des prénoms spécifiquement « authentiques » par la « traduction » dans les langues locales des données bibliques. Le répertoire le plus courant à Kinshasa aligne, entre autres, les appellations ci-après : *Malaiika* (ange), *Safi* (pur), *Amani* (paix) en kiswahili ; *Elikia* (espérance), *Bomengo* (bonheur), *Bolingo* (amour), *Bosengo* (joie), et *Boboto* (paix) en lingala.

Au-delà de ces efforts de rationalisation, la tendance la plus courante a été le camouflage des prénoms « classiques » sous des abréviations difficiles à être décryptées. Cette « pratique » était surtout répandue dans le monde féminin où elle se confondait avec le recours au « petit nom » comme, *Zozo* (Joséphine), *Zaza* (Jeanne), *Youyou* (Yolande), *Tina* ou *Tity* (Christine/Christiane), *Mazé* ou *Mijo* (Marie-Josée), *Sina* (Francine), *Coco* (Colette, Claude, Claudine), *Kélé* (Clémentine), *ƶibé* (Jean-Baptiste, Jean-Bosco), *Flar* (Flavien), *Flory* (Florent, Floribert, Florence, Florentine), *Patou* (Patrice, Patricia), *Lona* (Léonard), etc.

Les années 1980, avec le déploiement des églises locales et l'importation des courants religieux d'origine américaine, vinrent enrichir ce premier répertoire de prénoms par un autre plus « à la mode ». Au lieu d'un retour vers des prénoms classiques, à la faveur de la levée des interdictions de l'Authenticité, on assiste à l'apparition d'autres, de type nouveau, comme *Grâce*, *Gratia*, *Gratias*, *Glorita*, *Gloria*, *Glodi* (contraction de « Gloire à Dieu »), *Dieumer* (contraction de « Dieu merci ») ou *Medi* (contraction de « Merci Dieu »), *Divine*, *Arc*, *Tabita*, *Jordan*, *Jourdain*, *Nissi* (Jeovah Nissi), *Quo Vadis* (Covo), *Shadrac* ou *Shadayi*, *Céleste*, *Credo*, *Épiphanie*, *Évangéline*, *Lola* (« ciel » en lingala), etc. Le fait que certains parmi eux soient en anglais – comme *Glory*, *Believe* – trahit l'origine nord-américaine des spiritualités qui les véhiculent. Au demeurant les prénoms bibliques, comme *Esther*, *Sarah*, *Rebecca*, *Éphraïm*, *Zacharie*, ont plus de succès que tous les autres.

Mais la grande innovation de l'ère de l'Authenticité semble être le fait d'avoir conduit à la production des prénoms profanes. Cette pratique s'écartait ainsi de la zone contestée du religieux – en quoi elle se conformait aux prescriptions de l'establishment politique – tout en satisfaisant à l'impératif de la mise en place des termes d'appel, faciles à manipuler. La première intuition a été de puiser dans le registre familial et local en « personnalisant » les termes si courants de « maman » et « papa ». On sait que, dans le code socio-culturel local, les « enfants » se trouvent toujours associés à leurs grands-parents avec lesquels ils entretiennent des relations « à plaisanterie ». Et les parents perçoivent en eux la reproduction de leurs propres parents. Raison pour laquelle, ils les qualifient volontiers, à leur tour, de « papa » et « maman ». Des appellations géné-

rales devenues « prénoms » ici, sous des formes diverses de *Mamie*, *Mamy*, *Mimi*, *Mamissa*, *Mamitsho*, *Mamou* (petite maman) et *Papy*, *Papisho*, *Papitex*, *Dada*, *Dady* (petit papa). Sur ce refrain familial, il n'est pas rare de trouver des enfants prénommés : *Tantine*, *Tonton*, *Fiston*, *Fifi* (petit oncle, petite tante), voire, *Bébé*, *Baby* (prononcé à la française), *Bebito*, *Bebita*, *Bibi*, *Belinda* ou encore *Mwasi make* (petite femme).

Dans les milieux des lettrés, les prénoms profanes les plus courants sont francophones, notamment : *Trésor*, *Prince*, *Petit Prince*, *Idole*, *Héritier*, *Galaxie*, *Junior*, *Bourreau*, *Beauguys* (Beaugars ?), *Horizon*, pour les garçons ; *Jolie*, *Majolie*, *Mignonne*, *Douceline*, *Bijou*, *Merveille*, *Mirage*, *Admirable*, *Reine*, *Princesse*, *Lajoie*, pour les filles. Il est vrai que quelques noms du terroir, comme *Meta*, *Zaïna*, *Saïna*, *Odia*, *Aziza*, *Pauni*, *Feza*, *Moseka*, ont, sur cette lancée, eu également le privilège d'y être insérés, en raison de leur qualité esthétique. Les noms locaux les plus courants y trouvent aussi une certaine forme d'intégration sous des formes abrégées. Ainsi *Tshim* renvoie à *Tshimanga*, *Tshitshi* à *Tshibangu*, *Tshisekedi*, *Tshisungu* ou *Tshiswaka* ; *Ngalu* à *Ngalula* ; *Kapi* à *Kapinga* ; *Massy* à *Mas-simango* ou *Massengo*. *Tshimangino* est la contraction de *Tshimanga* et du mot italien « bambino »).

Une autre catégorie des prénoms est constituée des noms honorifiques souvent puisés dans l'environnement audiovisuel. Les feuilletons télévisés, comme les actualités politiques, culturelles et sportives, ont visiblement constitué un champ fertile d'éclosion des noms honorifiques qu'on s'attribue, quand on ne les a pas reçus des parents à la naissance. Ainsi, de nos jours, il existe, au sein de la population congolaise, nombre de : *Maradona*, *Ziko*, *Platini*, *Giresse*, *Makanaki*, *Mila* (vedettes sportives) et de *Beija*, *Pamela*, *Boby*, *Falonne*, *Jenifer*, *Kevine*, *Peguy*, *Jier* (JR), *Ghelor* (vedettes des feuilletons télévisés). On compte aussi des *Versace*, (Michael) *Jack-son*, (Bob) *Marley*, *Jocelyne* ou *Jojo*, (Myriam) *Makeba* (vedettes de la haute couture et de la chanson).

Mais les cas les plus nombreux et les plus courants proviennent du monde politique. Ainsi nombre d'enfants se prénomment simplement *Pompidou*, *Senghor*, *Kennedy*, *Mitterrand*, *Mandela*, *Sadam Hussein*, *Biko*, *Reagan*, *Kadhafi*, *Luther King*, *Fabiola*. Il arrive aussi – fait plutôt récent – que ne soient retenus de ces personnages du monde politique que leurs prénoms. Ainsi, on compte aussi des *Winnie* et des *Nelson* (Mandela), des *Jimmy* (Carter), des *Steve* (Biko), etc.

La culture intellectuelle des parents donne parfois lieu à des prénoms plutôt recherchés, comme ceux d'origine égyptienne : *Isis*, *Ramsès*, *Nefertiti*, ou d'autres d'origine historique, comme *Aristote* ou *Lenine*, ou plus proche de nous, *Aidini* (du nom du fondateur d'une grande communauté pentecôtiste), *Demos* (Shakarian, fon-

dateur du *Full Gospel*), etc. Un autre jeu de prénoms est fait des noms fantaisistes ou des personnages animaliers issus de la littérature enfantine et retenus par snobisme ou pour leur qualité esthétique. Dans la première série, se classent des appellations comme *Dédé, Doudou, Nana, Nounou, Nounette, Chouchou, Chouchouna, Gaga* ; et, dans la seconde, de mots comme *Bambi, Bibiche, Bou-boule, Minouche, Coucou*, etc. A ce registre, se rattachent aussi des prénoms tirés des marques commerciales « à la mode », comme *Honda, Iveco, Rocha, Shicco, Harmonic, Cogeac*.

On retiendra que, le prénom, a pour une large part, survécu aux interdictions mobutistes, puisqu'il a fait l'objet d'un emploi « clandestin » pendant l'ère de l'authenticité. Cette survivance semble avoir été la résultante du besoin ressenti de disposer, en plus de l'identité traditionnelle, des « noms modernes », se prêtant à être utilisés comme termes d'appel. C'est ainsi que le caractère extra-ethnique des prénoms se trouve sauvegardé même dans ceux puisés dans les réalités du terroir, puisqu'ils affectent invariablement, eux aussi, n'importe quelle personne, indépendamment de son identité ethnique. Tel est notamment le cas des appellations swahili de *Malaiika, Bibi*, ou *Safi*, dont l'aire d'extension dépasse largement celle de la langue d'où elles sont tirées.

Que la plupart des prénoms aient un contenu « chrétien » et soient francophones, témoigne de l'impossibilité de gommer les marques d'acculturation de l'histoire nationale et du refus populaire, de se voir imposer une réforme non consentie. On sait que, sur le terrain des intitulés des organes de presse, cette contestation a joué, au lendemain de la « démocratisation », dans le sens de la « francisation » de pratiquement tous les titres des journaux (18).

On serait tenté de croire que la transformation des noms communs en prénoms, comme *Trésor, Héritier, Bijou, Petit Prince*, soit une innovation dans cette démarche. En réalité, il n'en est rien. Un tel répertoire serait simplement venu enrichir la liste déjà consacrée par l'usage, avec des prénoms comme *Patience, Espérance* ou *Candide*. En revanche, le plus surprenant et le plus inattendu est certainement l'étendue de l'espace de recrutement des prénoms (extension qui est avant tout le signe de désarroi d'un comportement acculé à l'excentricité et qui, pour « survivre », devait compter sur des expédients). Apparemment, comme l'économie, le religieux et le politique, la désignation des personnes s'est « informalisée ». Engagée dans cette voie, cette démarche n'a pu se soustraire du spectacle désordonné qu'elle offrait puisqu'elle n'avait pu écha-

(18) Autant les journaux de l'ère de Mobutu portaient des titres africains (*Salongo, Élima, Taïfa, Mambenga, Mwangwa, Jua*, etc.), autant ceux créés pendant la transition se voulaient « francopho-

nes » (*La Semaine, Le Phare, Le Potentiel, la Différence, Référence Plus, l'Analyste*) (cf. Ndaywel à Nziem I., *Histoire générale du Congo...*, p. 765).

fauder ses propres garde-fous et, encore moins, déterminer ses propres limites. Pratiquement chaque « aîné » en position de donner un prénom pouvait innover à l'infini. Du coup, il est devenu impossible d'établir l'inventaire des prénoms ayant cours en RDC ou de démarquer ceux ayant un caractère légal du reste qui résulterait de « l'informel ».

Le fait que le prénom demeure du domaine de « l'identité orale » par opposition à celui de « l'identité écrite » démontre qu'il a, malgré tout, perdu quelque peu de son importance et que la marginalisation décrétée par la politique de l'authenticité, avait quand même atteint son but, fût-ce partiellement. L'étendue du champ pronominal permet aussi d'évaluer le degré d'ouverture de la population kinoise, sans doute essentiellement à la faveur du déploiement et de la diversification des espaces radiophoniques et télévisuels. Visiblement ces éléments « agressent » les populations jusqu'à leur intimité, au point de s'imposer auprès d'eux comme matériaux « exotiques » à leur portée.

Il paraît désormais acquis que l'évolution conservera durablement l'empreinte de cette époque. Peut-être conduira-t-elle à une redéfinition de l'identité individuelle en République Démocratique du Congo, tant par sa structure – faite des éléments de prénom, nom et postnom – que par son contenu, dont les matériaux sont susceptibles d'être puisés à une pluralité de sources. C'est en tout cas ce que semble suggérer la lecture du quotidien.

Isidore Ndaywel è Nziem
Université de Kinshasa